



ASSURANCE MULTIRISQUE CINEMAS

Assuré d'avancer



Une offre assurance Multirisque Cinémas négociée avec Gan Assurances



Le partenariat négocié entre Gan Assurances EUROPA CINEMAS et le SCARE vous permet de bénéficier de solutions d'assurances simples et adaptées à votre établissement

Locaux, matériels, équipements, responsabilités, pertes d'exploitation...

Le contrat mis en place par Gan Assurances rassemble l'ensemble des garanties nécessaires pour assurer la pérennité de votre activité, quoi qu'il arrive !



Maintenir l'activité de votre cinéma et respecter nos engagements professionnels, deux priorités essentielles

Responsabilité civile professionnelle

« Un client déchire son manteau sur l'arrête endommagée d'un siège. Suite au décollement d'une moquette, un client trébuche et se casse un bras, ... » ➤

Gan Assurances indemnise les préjudices subis par vos clients et prend en charge les dommages immatériels consécutifs qui pourraient vous être réclamés.

Le service complémentaire

➤ En complément de votre responsabilité civile professionnelle, un service de protection juridique pour vos litiges professionnels.

Incendie

« Un incendie se déclare dans une salle. Les flammes endommagent gravement un pan de murs, les fauteuils, la moquette et même l'écran » ➤

Suite à un sinistre, pour préserver votre relation client, en cas de détérioration, nous organisons rapidement des expertises afin d'assurer la continuité de l'activité.

Les avantages

➤ Calcul du capital mobilier garanti à concurrence de 2000 € par siège.
➤ Un capital bris de machine à concurrence de 100.000€ par salle.

Pertes d'exploitation

Incendie, inondation... Un sinistre peut entraîner l'arrêt de l'activité de votre entreprise. La garantie des pertes d'exploitation permet d'assumer vos charges en cas de baisse de votre chiffre d'affaires, afin de maintenir votre bénéfice et de limiter les conséquences financières d'un ralentissement ou d'un arrêt d'activité. ➤

Les avantages

➤ Indemnisation prévue jusqu'à 24 mois.

→ Complémentaire santé pour vos salariés : Êtes-vous prêt ?

→ Au **1er JANVIER 2016**, la complémentaire santé devient obligatoire pour toutes les entreprises

→ Pour répondre à l'instauration d'une couverture frais de soins, Gan Assurances, vous propose une offre sur mesure destinée à l'ensemble des salariés et des responsables des cinémas du réseau EUROPA CINEMAS ou adhérents au SCARE.

Garanties de l'offre "multirisque cinémas" Europa CINEMAS et SCARE



L'offre Multirisque Cinémas Gan Assurances pour les adhérents EUROPA CINEMAS et SCARE propose une formule originale comportant des garanties qui s'adaptent à votre établissement quelle que soit sa taille.

Offre
labellisée
**EUROPA
CINEMAS**
et
SCARE

INCENDIE Explosions Chute de la foudre Dommages électriques Fumées Dégâts des eaux et gel Évènements naturels Chute d'appareils de navigation aérienne Choc de véhicules terrestres	Garanti
BIENS CONFIES Films et supports numériques en valeurs à neuf, salle de jeux, distributeur de boissons, bornes automatiques	Garanti
BRIS DE GLACE	Garanti
VOL DANS LES LOCAUX	Garanti
VOL SUR LA PERSONNE	Garanti
BRIS DE MACHINES	Garanti
DOMMAGES AUX MATERIELS INFORMATIQUE DE GESTION Frais de reconstitution des informations Frais supplémentaires d'exploitation	Garanti
ÉMEUTES, MOUVEMENTS POPULAIRES ET ACTES DE VANDALISME	Garanti
ATTENTATS ET ACTES DE TERRORISME	Garanti
CATASTROPHES NATURELLES	Garanti
AUTRES DOMMAGES NON DESIGNES (Y COMPRIS EFFONDREMENT DES BATIMENTS)	Garanti
PERTES D'EXPLOITATION Pertes d'exploitation après bris de machines	Garanti
VALEUR VENALE DU FONS DE COMMERCE	Garanti
ASSURANCE AUTOMATIQUE DES INVESTISSEMENTS	Garanti
RESPONSABILITE CIVILE	Garanti
DEFENSE PENALE ET RECOURS	Garanti

- Une garantie « biens confiés » à concurrence de 150 000€
- Un capital bris de machines à concurrence de 100 000€ par salle
- Une garantie « autres dommages non désignés »
- Une perte d'exploitation sur 24 mois
- Une garantie pertes d'exploitation consécutives à des accidents subis par les appareils électroniques
- Une garantie assurance automatique des investissements à concurrence de 50 000€

Une garantie bris de machine, pour votre matériel de projection numérique, en valeur de remplacement à neuf incluse d'office dans le contrat.



**Je connais les impératifs de votre activité
et vous accompagne pour construire une solution
assurance et prévention adaptée à votre entreprise**



MES ENGAGEMENTS : EXPERTISE ET DISPONIBILITE

Lors de la souscription, je vous accompagne pour la mise en place de votre contrat, afin de mettre en adéquation vos déclarations et les garanties du contrat :

« vérifier que vos engagements contractuels stipulés sur le bail sont conformes aux clauses et conditions du contrat, vérifier que les moyens de protections vol sont adaptés, collecter l'ensemble des documents indispensables à la délivrance des garanties, etc. »

Au sein de l'agence, je suis en mesure de répondre à l'ensemble de vos préoccupations, et de mobiliser mon équipe pour vous conseiller et répondre rapidement à vos besoins et interrogations :

« vous conseiller lors de l'organisation d'une manifestation spécifique, établir une garantie sur un nouvel appareil, vous préciser qui est couvert par la responsabilité civile, etc. »

J'organise un point annuel de situation afin de valider les modifications éventuelles survenues en cours d'année :

« mettre à jour votre contrat, c'est conserver la certitude de son efficacité dans le temps, au-delà des modifications que vous pourrez envisager dans votre activité (nouvelle activité, agrandissement, nouveau matériel, modification d'implantation, etc.) »

J'interviens personnellement pour vous permettre de reprendre

rapidement votre activité en cas de détérioration de vos locaux ou de vos matériels :

« Un numéro d'appel unique pour toute déclaration avec la certitude d'obtenir votre interlocuteur immédiatement »

Avantages pour vos biens privés



Le Suivi Expert Gan Assurances

Agent général, chef d'entreprise comme vous, je vous suit tout au long de votre activité : conseils, garanties adaptées, solutions de prévention...

J'interviens pour :

- optimiser la protection de votre activité,
- garantir vos revenus et ceux de vos proches,
- assurer la protection sociale de vos salariés.

94% de clients pros sont satisfaits de leur assureur.
Enquête TNS Sofres réalisée par téléphone auprès d'un échantillon de 3 600 Pros en octobre 2014.



La fondation Gan pour le cinéma

La Fondation Gan pour le Cinéma est l'une des deux fondations du Groupe Groupama, dont l'engagement sociétal passe depuis de nombreuses années par le soutien à la création artistique. La Fondation est fortement liée à l'identité de la marque Gan (une des trois marques du Groupe), qui accompagne ceux qui « osent », ceux qui entreprennent.

Voilà bientôt 30 ans que la Fondation s'engage auprès des entrepreneurs du cinéma et nombreux sont les jeunes talents qui ont pu émerger grâce à son soutien.

La Fondation Gan est, en effet, l'un des principaux partenaires privés du cinéma français, qui accompagne les créateurs jusqu'à la diffusion de leurs œuvres, grâce à L'Aide à la Création et l'Aide à la Diffusion, ses principales missions.



Fernando GONCALVES

9 Rue Jules Dauban

49100 ANGERS

Tel : 02 41 87 77 04 Fax : 02 41 88 89 83

Angers-bremont@gan.fr

ORIAS N° 07 016 352 www.orias.fr



Gan Assurances - S.A. au capital de 109 817 739 € - 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris - 542 063 797 RCS Paris - Entreprise régie par le code des assurances. Document non contractuel. Pour connaître les conditions précises de l'ensemble de ces offres, rapprochez-vous de votre Agent général Gan Assurances.